Accusé de réception en préfecture
092-451576656-20261014-CA452026-DE
Reçu le 16/10/2026

Vallée Sud
HABITAT
Grand Paris

N° CA-45/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026

Le 14 octobre 2026 à 15h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 02 octobre 2026, se sont réunis en salle du 9ème étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI (à partir du point n°2), Christophe RENDU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Christine QUILLERY à Sandrine DANDRE, Véronique DE LA TOUANNE à Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Jacqueline MINASSIAN.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Etaient absents avec voix délibérative : Michel VENEAU, Administrateur représentant les *collecteurs en cours de désignation par Action Logement Services.*

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Claire GERAUD, Responsable Contrats d'exploitation / Maintenance ; Thibaut COZ, CELLANCE.

Objet : Désignation d'un représentant de Vallée Sud Habitat au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées du Territoire Vallée Sud - Grand Paris et de son suppléant.

N° CA-45/2026

VALLÉE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2026

DÉLIBERATION

Objet : Désignation d'un représentant de Vallée Sud Habitat au sein de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées du Territoire Vallée Sud - Grand Paris et de son suppléant.

Le Conseil d'Administration,

Vu le décret n° 2008-556 du 18 juin 2008 relatif à l'administration des Offices Publics de l'Habitat,
Vu la délibération n°35/2017 du 20 décembre 2017, actant le rattachement de l'Office au Territoire Vallée Sud - Grand Paris,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,
Vu le décret n°2015-1655 en date du 11 décembre 2015, relatif à la Métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège social est à Antony dans les Hauts-de-Seine,
Vu la délibération N° CT2026/069 du Conseil de Territoire, en date du 27 mai 2026, relative à la composition et désignation des membres de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées (CIAPH),
Considérant que la CIAPH est composée de deux collèges :

- Collège des élus issus du Conseil Territorial,
- Collège des organismes et associations représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, les personnes âgées, des acteurs économiques ainsi que les représentants d'autres usagers,

Considérant Vallée Sud Habitat, par délibération du 27 mai 2026 du Conseil Territorial, a été désigné pour siéger au sein du Collège « des organismes et associations représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, les personnes âgées, des acteurs économiques ainsi que les représentants d'autres usagers » de la CIAPH,
Considérant que l'installation d'un nouveau Conseil d'Administration, en date du 10 juin 2026, entraine la désignation à nouveau des membres de la CIAPH.
Considérant qu'il convient donc de désigner un membre titulaire et un suppléant pour représenter Vallée Sud Habitat au sein de la CIAPH.
Entendu l'exposé du Président,

Après avoir voté, par scrutin public, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article 1 :
Sont candidats :

- Titulaire : Christine QUILLERY
- Suppléant : Sandrine DANDRE

Article 2 :
Sont désignés :

- Titulaire : Christine QUILLERY
- Suppléant : Sandrine DANDRE

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLÉE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Reçue en Préfecture le 16 octobre 2026
Certifiée exécutoire le 20 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 20 octobre 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale